

N° 287. — DÉCISION mettant une somme de 4,000 francs à la disposition de M. de Peyronny, président de la commission des fêtes, et une somme de 3,000 francs à la disposition de M. Butteaud, secrétaire du comité agricole et industriel.

LE Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Considérant qu'il est indispensable de pourvoir au paiement immédiat de diverses dépenses auxquelles donne lieu la célébration de la fête du 14 juillet ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur et du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. Une somme de quatre mille francs sera mise par le trésorier-payeur à la disposition de M. de Peyronny, président de la commission des fêtes.

Cette avance, imputée sur les fonds prévus pour les fêtes publiques au budget du service Local, sera ultérieurement régularisée, et l'emploi des fonds sera justifié dans les formes réglementaires.

Art. 2. Une somme de trois mille francs sera également mise à la disposition de M. Butteaud, secrétaire du comité agricole et industriel, et justifiée de la même manière, imputable au § *Encouragement à l'agriculture*.

Art. 3. L'Ordonnateur et le Directeur de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 13 juillet 1881.

Signé : I. CHESSE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur,

Signé : GABRIÉ.

Le sous-commissaire de la marine
f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : G. PRIoux.

N° 288. — DÉCISION modifiant l'article 25 de l'arrêté du 22 décembre 1876 relatif à l'émission des bons de la Caisse agricole.

LE Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu les articles 25 et 28 de l'arrêté du 22 décembre 1876 ;

Considérant que les fonds déposés au Trésor par la Caisse agricole constituent une garantie suffisante pour l'émission d'une somme égale en bons de caisse ;

De l'avis du comité directeur de la Caisse agricole ;